

# COMPTE-RENDU DE MANDAT

## Comité technique de proximité (CTP) Réunion du 28 mars 2019

Cette réunion a été présidée par le Vice-président délégué aux ressources humaines.

### Ce qu'il faut retenir

- Une réorganisation des services généraux et communs qui ne convainc pas les élus au CT
- Des orientations triennales pour la formation professionnelle continue des personnels mais pas de plan précis pour 2019.

### Ordre du jour décidé en séance

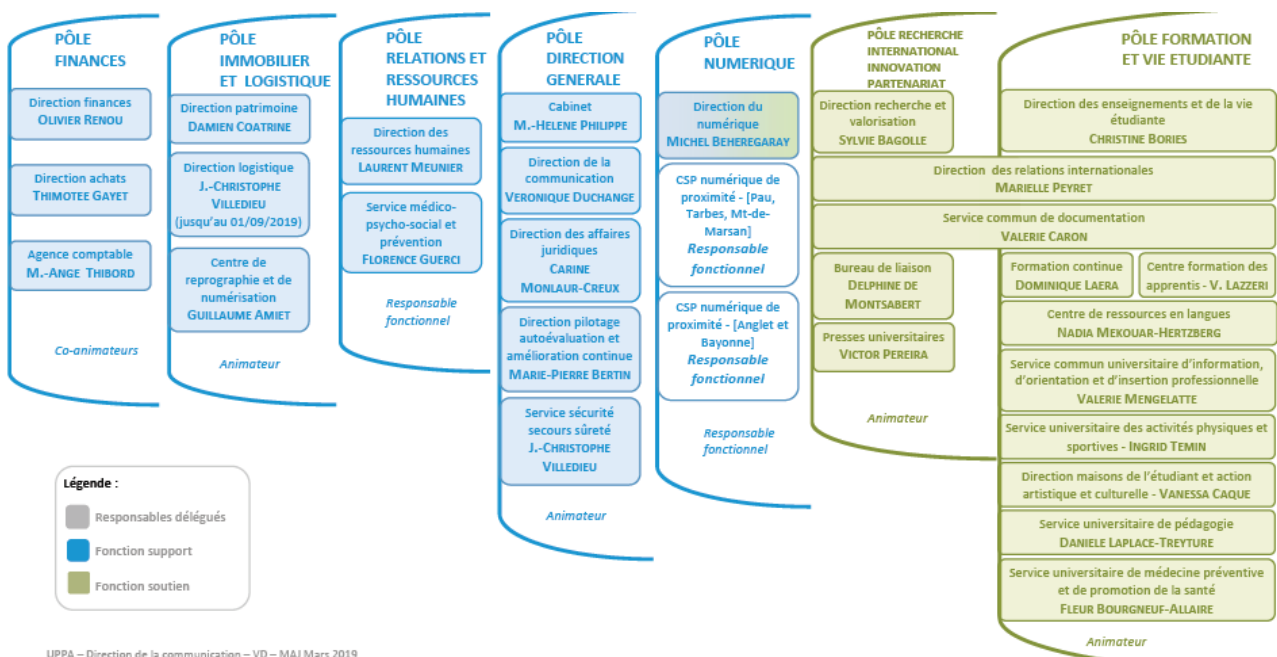
- ⇒ Approbation des comptes rendus des séances du 21/11/2018 et du 10/01/2019,
- ⇒ Avis sur l'organisation des services généraux et communs en pôles thématiques,
- ⇒ Adoption du règlement intérieur du CTP,
- ⇒ Avis sur le plan triennal de formation,
- ⇒ Questions diverses.

### Approbation des comptes rendus des séances du 21/11/2018 et du 10/01/2019

Approbation à l'unanimité moins 1 abstention

### Avis sur l'organisation des services généraux et communs en pôles thématiques

Cette organisation est présentée par le Vice-président du CA puis par le DGS.



Les services généraux et communs sont regroupés en 7 pôles thématiques pour accompagner les 3 collèges dans leurs activités. Les services concernés conservent leur existence et leur réalité juridique (services généraux et services communs), sous la responsabilité hiérarchique du DGS.

Les pôles feront l'objet d'une animation politique par les vice-présidents statutaires et les vice-présidents délégués, en lien avec les conseils d'établissement (conseil d'administration, commission recherche, commission formation et vie étudiante).

Parallèlement, chaque pôle sera animé administrativement par un animateur ou un responsable fonctionnel, sur des projets ou des sujets communs, autour d'objectifs partagés au sein des pôles et entre les pôles :

- ⇒ Pôle finance : co-animateurs Olivier Renou (DF), Maire-Ange Thibord (AC)
- ⇒ Pôle immobilier et logistique : animateur Damien Coatrine (DP)
- ⇒ Pôle relations et ressources humaines : Responsable fonctionnel Laurent Meunier (DRH)
- ⇒ Pôle direction générale : Animateur Pierre Chabasse (DGS)
- ⇒ Pôle numérique : responsable fonctionnel Michel Beheregaray (DN)
- ⇒ Pôle recherche, international, innovation, partenariat : Sylvie Bagolle (DRV)
- ⇒ Pôle formation et vie étudiantes : Christine Bories (DEVE)

Olivier Renou nous présente le pôle finance. Laurent Meunier nous présente le pôle relations et ressources humaines. Frédéric Tesson nous présente le pôle formation et vie étudiante.

Il y aura des ajustements au sein des pôles :

- ⇒ Le Bureau des achats publics devient une Direction achats
- ⇒ La Direction hygiène sécurité logistique présidence est scindée en une Direction sécurité secours sûreté et une Direction logistique dont les périmètres sont étendus à l'ensemble de l'établissement (le poste de directeur Logistique sera mis au mouvement)
- ⇒ Le service médico-psycho-social intègre la fonction de prévention et le bureau DRH5 des affaires sociales et médicales

On nous a expliqué la différence entre animateur, responsable fonctionnel et responsable hiérarchique, mais des représentants du personnel expliquent que pour les collègues, ils seront peut-être vu comme les « chefs » de pôle. On nous répond que ce seront plus des « facilitateurs d'échange ».

La CGT s'interroge sur l'intégration du service médical au pôle sous la responsabilité fonctionnelle du DRH. Pour nous, il devrait être indépendant. Pour le DRH, il n'y a pas de volonté de contrôle du service médico-psycho-social. Pour nous, l'autorité fonctionnelle introduit un lien de subordination qui ne devrait pas être.

Pour la CGT, cette organisation ne répond pas à une revendication particulière des personnels de ces services généraux et communs et ne représente pas de danger en soi pour leurs conditions de travail. Elle ne nous paraît pas non plus porteuse d'une amélioration de leurs conditions de travail. C'est la raison pour laquelle vos représentants CGT se sont abstenus.

**Avis du CTP : 10 abstentions (4 CGT, 3 FSU, 3SNPTES)**

### **Adoption du règlement intérieur du CTP**

La CGT n'a pas de remarque sur le RI mais nous faisons à nouveau la demande pour que les réunions aient lieu le jeudi après-midi et qu'un calendrier soit prévu à l'avance. Néanmoins, si le calendrier est connu bien à l'avance, les élus peuvent s'organiser plus facilement.

Nous attendons la réponse de l'administration (pas de réponse en séance)

Sur le RI, l'administration a juste vu des coquilles et fautes d'orthographe.

**Avis du CTP** : 10 pour (4 CGT, 3 FSU, 3 SNPTES)

### **Avis sur le plan triennal de formation**

Le DRH présente ce plan qui décrit les orientations de l'établissement en la matière pour les années 2019-2021.

Ces orientations sont le résultat de la synthèse de 3 sources différentes.

1. L'analyse des entretiens annuels des agents BIATSS qui formulent des besoins de formation en concertation avec leur supérieur hiérarchique direct
2. L'analyse des besoins individuels et collectifs sur les grandes fonctions de l'Etablissement formulée par les directeurs et directrices des services centraux, communs et les DAF des collèges
3. La vision des acteurs politiques pour soutenir la stratégie de l'université

6 grandes orientations ont été identifiées :

1. Soutenir la nouvelle organisation au service de la stratégie d'établissement
2. Améliorer l'environnement de travail, prévenir les risques professionnels et développer la qualité de vie au travail
3. Professionnaliser et développer ses compétences métier
4. Envisager un projet professionnel futur et se préparer aux concours
5. Se former en tant que Doctorant
6. Se former en tant qu'enseignant ou enseignant-chercheur

La question est posée par les élu.e.s de la prise en compte de l'ensemble des formations dans le temps de travail des agents, notamment pour les cours de langue.

La direction nous informe que le budget pour la formation des personnels sera de 130 K€ en 2019 compte-tenu d'une subvention de 30 K€ de la FIACT qui s'ajoutent aux 100 K€ voté au budget.

La CGT demande une information du CT sur le CPF et sur les conditions concrètes du télétravail.

Pour la CGT, ce sont davantage des orientations qu'un véritable plan de formation avec le détail des formations que pourront suivre les personnels : actions de formations, durée des formations, effectifs envisagés, budgets (ce que nous avons par le passé).

Pour la direction, le CTP est interrogé sur les grandes orientations de l'établissement et pas sur le détail des formations.

En raison de cette incertitude, nous décidons de nous abstenir et formulons la demande d'une présentation détaillée des formations dont les personnels pourront bénéficier (unanimité des élus).

**Avis du CTP** : 3 contre (FSU), 4 abstentions (CGT), 3 pour (SNPTES)

### **Questions diverses**

Nous avons abordé 4 points :

#### **Désignation des représentants du personnel à la commission PRAG-PRCE**

Nous souhaitons que puisse s'engager une réflexion afin que les représentants de la commission soient

désignés par rapport à la représentativité au sein de l'UPPA et non plus au regard de la représentativité nationale comme cela avait été décidé lors de la mise en place de cette commission. Notre logique est la même que pour la CPE qui est sur une élection locale.

### **Mise en place d'un dispositif de promotions des enseignants contractuels à l'UPPA**

Nous souhaitons étendre aux enseignants contractuels ce qui existe pour les contractuels BIATTS. Le DRH nous a répondu qu'en calquant les mêmes conditions que pour les BIATSS, compte-tenu du peu de promotion chez les titulaires, cela reviendrait à une promotion tous les 10 ans, ce qui ne semble pas opportun. Mais le DRH n'est pas opposé à revoir les conditions d'évolution de carrière des enseignants contractuels qui ne bénéficient pas des mêmes conditions que les titulaires (déroulement 1.5 fois plus long).

### **Réévaluation de la politique indemnitaire des BIATSS**

Pas de réponse.

### **Information des offres d'emploi**

Nous avons rappelé notre demande déjà faite à plusieurs reprises d'information de l'ensemble du personnel des offres d'emploi proposé sur le site de la DRH comme par exemple en ce moment le recrutement pour la logistique de la Présidence. Nous demandons aussi l'information au fil de l'eau des membres du CT pour les créations de poste ou promotion significatives, comme par exemple l'annonce faite par le président en Commission recherche d'un renforcement en collègue SSH d'½ poste finance.

Il a aussi été demandé un point sur les NBI et sur les conditions de remboursement des frais pour les concours, questions auxquelles nous nous associons.

Date de la prochaine réunion non définie.

### **Vos représentant-es CGT**

Emmanuelle CAMELOT-BURLET

Céline CLOUET

Jacques GUILBERT

Antoine MEYLAN